



# Municipalité de Verchères

## Un sondage qui en dit long

### *Résultats du sondage effectué auprès de 500 foyers verchèrois*

Un sondage issu du projet «*Politique familiale*» fut effectué en avril dernier auprès de 500 foyers (adresses pigées au hasard), sur le territoire de Verchères. Son objectif : identifier les besoins des familles verchèroises selon leur taux de satisfaction des services offerts par la Municipalité ainsi que l'importance accordée à ces derniers. Au préalable, un groupe de gens de différents milieux, nommé «*comité de la famille*» fut formé afin de coordonner la bonne marche de tout le processus. Pour eux le travail ne faisait que commencer.

Parlons du sondage. Les résultats en disent long sur les préoccupations des répondants, qui pour cet exercice ont été les représentants de la population. C'est grâce à un taux de participation significatif et à une compilation minutieuse des données que des constats très éclairés furent établis. Ils vous seront dévoilés à l'intérieur des pages qui suivent. Vous y lirez, par service, les attentes des répondants, les actions déjà en place et le cas échéant les orientations futures. Pour le Comité de la famille ce n'est pas terminé, ce sera à lui d'effectuer cette tâche bien précise auprès du conseil municipal en faisant des recommandations en concordance avec les résultats du sondage, en prévisions de mesures concrètes à adopter pour l'avenir. C'est ce que l'on appelle une «*politique familiale*».

#### **Quelques chiffres sur le sondage :**

- 500 sondages envoyés de façon aléatoire. 178 sondages retournés, remplis et compilés = un taux de réponse de 35%.  
Ce taux de réponse est très satisfaisant compte tenu du fait qu'il en fallait 20% du nombre envoyé pour que le sondage soit représentatif.
- 21% des répondants ont déclaré avoir des enfants d'âge préscolaire à la maison

N'oubliez pas, il n'est pas nécessaire d'attendre les sondages pour poser vos questions. Vous pouvez le faire en tout temps auprès de nos services par téléphone : 450-583-3307, fax : 450-583-3637, courriel : [mairie@ville.vercheres.qc.ca](mailto:mairie@ville.vercheres.qc.ca), poste : 581 route Marie-Victorin

## Services administratifs, ressources – bureaux municipaux – communications...

#### **PRÉOCCUPATIONS DES RÉPONDANTS AU SONDAGE :**

- Heures d'ouverture et modalités de transaction sont insuffisantes
- Communications dans les divers journaux sont à améliorer
- Maintenir un taux de courtoisie élevé du personnel

**Selon les répondants**, il y a un taux de satisfaction et d'importance de ce service, élevé

**HEURES D'OUVERTURE ET MODALITÉS DE PAIEMENT** : Il existe déjà plusieurs façons de payer vos taxes à Verchères : par la poste, en personne à la mairie ou par la chute à courrier, par le service *Accès D* de la Caisse populaire Desjardins et dans la plupart des institutions financières. Il y a également Perceptech, avec son service Tax-O-Matic ([www.perceptech.ca](http://www.perceptech.ca)). Les comptes de taxes sont répartis en quatre versements, les 15 février, avril, juin et août. Les bureaux municipaux sont ouverts de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Des rencontres peuvent être aussi organisées sur rendez-vous en dehors de ces heures.

**COMMUNICATIONS** : Le conseil municipal a un souci d'améliorer les communications face à sa population. Pour ce faire il est prévu de réviser le site Internet de la Municipalité de façon régulière ([www.ville.vercheres.qc.ca](http://www.ville.vercheres.qc.ca)). Même si ce dernier est mis à jour régulièrement, nous prévoyons le bonifier afin de le rendre plus convivial. Une section «*citoyens*» devrait voir le jour. Aussi le présent bulletin municipal *Le Reflet* a été créé pour appuyer les outils déjà en place, soit les pages dans *Mon Patelin*, la chronique municipale dans *La Seigneurie* sans oublier les différents communiqués dans les divers journaux locaux. Pour les nouveaux propriétaires à Verchères, une trousse d'information municipale leur est remise.

**LE PERSONNEL** : Le personnel municipal est à l'écoute de vos demandes et s'efforce constamment de vous donner un service courtois et personnalisé. Ce personnel doit appliquer les directives dictées par le conseil municipal ou par les lois et règlements en vigueur. Un souci constant de ce volet nous amènera à prévoir dans le futur d'autres formations un peu comme celles données sur le service à la clientèle en 2002.



## Service d'urbanisme, permis et certificats

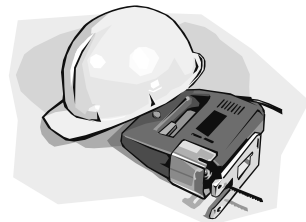
### **PRÉOCCUPATIONS DES RÉPONDANTS AU SONDAGE :**

- Avoir plus de contrôle dans la réglementation afin de conserver le caractère villageois
  - La réglementation est trop sévère en ce qui a trait à urbanisme
- Selon les répondants**, il y a un taux de satisfaction et d'importance de ces services, moyen

**CARACTÈRE VILLAGEOIS** : Certaines demandes vont dans le sens d'une réglementation plus sévère afin que le caractère villageois et patrimonial de Verchères soit préservé. D'autres précisent que la réglementation est trop rigide et souvent longue et ardue dans le traitement des demandes. De nos jours en 2006, nous avons à appliquer plusieurs normes qui nous viennent de différents paliers de gouvernement : régional, provincial et fédéral. Puisque nous ne pouvons faire fi de ces différentes instances qui adoptent les lois des délais à respecter sont parfois longs. Aussi, il faut considérer la période très achalandée de mars à novembre où les demandes se multiplient de façon très considérable. La loi permet un délai d'un mois pour l'émission d'un permis. Pour éviter d'être déçu à différents égards par l'attente d'un traitement de demande, nous vous invitons à présenter vos projets dès que vous avez une bonne idée de vos travaux. Ainsi il sera plus facile aux deux parties d'en planifier la réalisation.

Pour émettre un permis ou un certificat dans un délai raisonnable, des documents sont nécessaires lors de votre demande. Voici un aperçu des informations et des différents documents que vous devez fournir lors de vos demandes de permis :

- |  |   |
|--|---|
| - Description détaillée des travaux                          | - Plan ou croquis de construction   |
| - Plan ou croquis de localisation ou d'implantation          | - Certificat du Ministère de l'environnement dans les zones agricoles (si cela concerne des animaux |
| - Formulaire de la Commission de la Protection du Territoire | - Dimensions des structures   |
| - Coût des travaux   | - Distances sur le terrain entre les différents bâtiments   |
| - Agricole du Québec (dans certains cas en zone agricole)    | - Les coordonnées de l'entrepreneur qui exécutera vos travaux                                       |
| - Matériaux utilisés   |   |
| - Etc  |   |



Il est fortement suggéré de prendre conseil auprès de la Municipalité avant d'entreprendre tout type de travaux : rénovations, construction pour bâtiment principal, remise, clôture, piscine, abattage d'arbre, etc. Ceci dans le but d'assurer la conformité des travaux et le respect de l'environnement et du bon voisinage. Des dépliants pouvant vous aider à faire votre demande sont disponibles à nos bureaux.



# Service des travaux publics

## **PRÉOCCUPATIONS DES RÉPONDANTS AU SONDAGE**

- Améliorer l'état et l'entretien des trottoirs
  - Améliorer la pression de l'eau
  - Améliorer le réseau de pistes cyclables
  - Améliorer le déneigement
- Selon les répondants**, il y a un taux de satisfaction et d'importance de ces services, moyen

**ENTRETIEN DES TROTTOIRS** : Comme plusieurs l'ont constaté, l'état des trottoirs dans certains secteurs doit être amélioré. Prenons par exemple la section se trouvant face au 403, route Marie-Victorin (la longue clôture blanche).

Dans un cas comme celui-ci, avant même de refaire les trottoirs, d'autres travaux doivent être exécutés, soit le

**PISTES CYCLABLES** : Voici le projet sur lequel nous travaillons. La piste cyclable ou plutôt voie cyclable créée à l'entrée du village, sera reliée à la rue Pierre-Amiot, empruntera le parc des Pionniers (en bordure du fleuve) et remontera sur la rue Saint-Laurent. Pour ce faire, nous devons acheter des terrains à l'arrière du 507, route Marie-Victorin et réparer les murs de soutènement du ruisseau Jarret (coin Marie-Victorin et St-Laurent). Au-dessus de ces murs il faudra y faire un passage pour les vélos et les piétons. Les accotements de Marie-Victorin seront

**AQUEDUC** : Des travaux importants de bouclage d'aqueduc sont prévus en 2006-2007. La phase I qui couvrira la portion sur Marie-Victorin entre la rue de l'Aqueduc et le 444, route Marie-Victorin permettra une grande amélioration des débits et de la pression dans le réseau aqueduc. Toutefois cela ne fera pas en sorte que l'usine de filtration produira plus d'eau.

Une agence de sécurité circulera dans les rues de la municipalité, et sera mandaté pour le respect de ce règlement.

La phase II des travaux de bouclage d'aqueduc est prévue dans quelques années et permettra de remplacer la conduite du 309 au 442 route Marie-Victorin. Lors des ces travaux, le Ministère des transports en profitera pour corriger les problèmes de drainage de ce secteur. Nous pourrions alors refaire à neuf, les trottoirs et prévoir une voie cyclable.

Puisque nous parlons de travaux publics et de réfections de services, certains secteurs vivent une problématique en desserte en réseau d'égout. Plusieurs sections du réseau dans la municipalité ont atteint leur niveau de durée de vie maximum et ces sections devront être changées. Évidemment ces travaux engageront des coûts. Le financement de ce genre de travaux se fait par règlement d'emprunt, répartis sur les taxes des contribuables des secteurs touchés.

**DÉNEIGEMENT** : Le déneigement des rues de la municipalité est donné à contrat. Les opérations de déglacage pour leur part, sont effectuées par nos employés municipaux. Le sel utilisé à cette fin n'est pas idéal pour l'environnement. Nous l'utilisons donc avec beaucoup de contrôle sur les routes rurales et les artères urbaines principales. Les rues résidentielles étant considérées comme à faible trafic et à circulation lente ne sont pas déglacées, sauf en cas d'exception.

remplacement de la conduite d'aqueduc qui est juste en dessous du trottoir. De plus, le Ministère des transports (MTQ) ayant juridiction sur la route Marie-Victorin doit corriger des problèmes de drainage de cette dernière. Afin de coordonner tous ces travaux, un projet est en préparation en étroite collaboration avec tous les intervenants.

éventuellement pavés. Ces travaux se feront lorsque le Ministère des transports (MTQ) effectuera des travaux de pavage sur cette route (juridiction du MTQ). Le dossier des pistes cyclables est étudié et analysé en collaboration avec la Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Lajemmerais, le MTQ et les villes voisines depuis plusieurs années. La réalisation dépend entre autres des ressources financières du gouvernement provincial.

Les citoyens de Verchères consomment en période d'été beaucoup trop d'eau, il est anormal que nous ayons des problèmes de pression à l'heure du souper en été quand nous n'en avons pas en hiver. Si les citoyens respectaient le règlement sur l'arrosage, tous y gagneraient.

### **AIDE-MÉMOIRE**

Règlement d'arrosage :

Numéros civiques pairs

Seulement les lundis et jeudis

Entre 20h et 22h

Numéros civiques impairs

Seulement les mardis et

vendredis

Entre 20h et 22 h



De plus, le sel pour agir convenablement a besoin d'un certain niveau de circulation, donc il n'est pas toujours efficace dans les secteurs résidentiels. Pour ce qui est de l'usage de sable et de pierre, ces matières sont à proscrire en milieu urbain car elle cause des blocages au réseau d'égout.



# Loisirs et culture, activités, bibliothèque, parcs...

## **PRÉOCCUPATIONS DES RÉPONDANTS AU SONDAGE :**

- |   |   |
|---|---|
| ➤ Améliorer le nombre d'activités familiales et sportives | ➤ Offrir plus d'activités pour les moins de 6 ans |
| ➤ Améliorer les conditions des patinoires et glissoires   |   |

**Selon les répondants**, il y a un taux de satisfaction et d'importance de ces services, élevé

### **PATINOIRES ET GLISSOIRES :**

Pour l'hiver prochain, le conseil municipal envisage l'ajout de patinoires dans les parcs de secteur de même que dans le parc des Pionniers (bordure du fleuve). La patinoire du parc Passe-Partout devant l'école serait alors réservée pour le hockey tandis que dans les autres on y retrouverait le patinage libre. Pour la réalisation de tel projet nous analysons l'achat possible de nouveaux équipements. Aussi nous comptons sur Mère Nature et ses conditions hivernales

normales pour faciliter le tout.

**ACTIVITÉS FAMILIALES :** Au niveau des loisirs, hiver comme été, des activités sont offertes aux familles. Dans le cadre de la *politique familiale*, le Comité de la famille aura le mandat de faire des recommandations au conseil municipal en ce qui a trait au dossier des loisirs. Toutefois ce dossier devra être retardé pour cause de ressources en moins suite au départ de deux ressources.

### **BIBLIOTHEQUE**

#### **MUNICIPALE-SCOLAIRE :**

Le taux de satisfaction élevé pour la bibliothèque démontre son bon fonctionnement. L'amélioration de ce service se situe au niveau de l'augmentation des collections disponibles et des heures d'ouverture. Un autre beau mandat pour le Comité de la Famille. Ce service est assumé par un employé temps plein, un temps partiel et une équipe de 45 bénévoles.



# Services de sécurité, pompiers, police, ambulance...

## **PRÉOCCUPATIONS DES RÉPONDANTS AU SONDAGE :**

- Augmenter la présence policière pour faire respecter les limites de vitesse et les traverses piétonnes, faire plus de surveillance
- Augmenter la prévention par le service incendie

**Selon les répondants**, il y a un taux de satisfaction et d'importance de ces services, élevé

**SERVICE INCENDIE :** À ce niveau, pour poursuivre les améliorations du service incendie en lien avec le *Schéma régional de sécurité incendie*, nous procéderons à l'achat d'un camion citerne

en 2006-2007 et nous élaborerons un projet de nouvelle caserne de pompier. De plus, un étudiant dans ce domaine, effectuera cet été différentes tâches en prévention incendie.

### **PATROUILLE POLICIÈRE :**

Nous suivons la mise en place de la nouvelle Régie de police afin de s'assurer d'avoir une bonne couverture de notre territoire et d'offrir un bon service aux citoyens.

Pour tout commentaire ou suggestion, n'hésitez pas à nous contacter au (450) 583-3307 ou par courriel au [mairie@ville.vercheres.qc.ca](mailto:mairie@ville.vercheres.qc.ca)